

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 11 avril 2024

ARRÊTÉ
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 101-5, R.136-6 à R.143-10 ;
Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles L. 124-9 et suivants ;
Vu la lettre d'attente aux fonctions de commissaire enquêteur, émise pour le Département par le préfet administrateur ;
CONSIDÉRANT la nécessité de déclasser du domaine public la rue de Coubertin et l'allée Jean Bouin sur la commune de Limoges ;

ARRÊTÉ
ARTICLE 1^{er} : Il sera procédé par Limoges Métropole, du lundi 27 mai 2024 09:00 au jeudi 31 mai 2024 17:00, soit pendant 18 jours consécutifs, à une enquête publique portant déclassement de la rue Coubertin et de l'allée Jean Bouin, sur la commune de Limoges ;

ARTICLE 2 : Le dossier relatif à l'enquête publique à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête au siège de la Communauté Urbaine et à la mairie de Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture ;
Mairie de la commune de Limoges, dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme et Aménagement et de la Qualité de l'Environnement, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00 ;
- Au siège de Limoges Métropole, situé au 39 rue Bernard Palissy, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00 ;

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la Communauté urbaine Limoges Métropole : www.limoges-metropole.fr. Toute personne pourra pendant toute la durée d'enquête, sur sa demande et à son frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Président de la Communauté urbaine Limoges Métropole au siège de la Communauté urbaine, 39 rue Bernard Palissy, CS 3000, 87033 Limoges Cedex 3 ;

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête mis à disposition dans les lieux indiqués ci-dessus, ou les adresser au commissaire enquêteur :

- soit par écrit au siège de Limoges Métropole, Communauté urbaine Limoges Métropole, 39 rue Bernard Palissy, CS 3000, 87033 Limoges Cedex 3 ;
- soit par voie électronique à l'adresse commissaire.enqueteur@limoges-metropole.fr, accessible à partir du jeudi 11 mai 2024. Le commissaire enquêteur ne pourra en aucun cas accepter de tels envois ;

ARTICLE 3 : M. Christophe ROUGER, Directeur des ressources humaines à la SMCF à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête susdite.

ARRÊTÉ

ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement de la rue de Coubertin et de l'allée Jean Bouin à Limoges et désignation d'un commissaire enquêteur

1 DOCUMENT - Publié le 11 Avril 2024



ARR_25102_ENQUETE_PULIQUE.pdf
(.pdf, 167,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**